

Lefort (Jacques-Marie-Raymond) 1913-1974

Associé-correspondant national (1973-1974)

Issu d'une famille de Picardie, Jacques Lefort est né le 26 décembre 1913 à Arras, fils de Gaston-Albert-Amédée Lefort (1868-1943), alors chef de bataillon au 33^e régiment d'infanterie, et de Marie-Jeanne Petit de La Villéon (1883-1974). Son père, Saint-cyrien de la promotion de Châlons (1886-1888), général de brigade, est Grand Officier de la Légion d'honneur. Son grand-père, Irénée-Amédée Lefort (1831-1891), capitaine d'infanterie, est chevalier de la Légion d'honneur. Son frère aîné René (1905-1955), lieutenant au 506^e régiment de chars de combat en 1936, passé ultérieurement dans le service des matériels de l'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur (1954), est décédé des suites d'une maladie contractée en Indochine. Sa sœur Élisabeth (1906-1988) est l'épouse de Pierre Bodin (1904-1991), Saint-cyrien de la promotion Pol Lapeyre (1926-1928), colonel de l'armée de l'Air.

Saint-cyrien de la promotion du Roi Albert (1930-1935), le sous-lieutenant Jacques Lefort est affecté à la Légion étrangère (1935). Il sert en Algérie et au Maroc au sein du 1^{er} régiment étranger puis, lieutenant en juillet 1937, au 3^e régiment étranger, aux confins du Sahara marocain. Il participe à la campagne de Norvège avec la 13^e demi-brigade de Légion étrangère. Le 5 mai 1940, à la tête de son peloton motocycliste, il débarque à Narvik. Après avoir récupéré les mines du port de Narvik, il quitte la ville le dernier après avoir fait sauter le pont et les dépôts de munitions. Blessé le 6 juin 1940 par brûlures au cours des travaux de destruction, il reçoit une première citation à l'ordre de l'armée le 31 août 1940. Après le retrait du corps expéditionnaire en Angleterre, il est envoyé au Maroc. En 1941, il est instructeur à l'école de formation des officiers marocains de Dar El Beida puis, en 1942, passe dans le cadre des services spéciaux, au 2^e bureau (Renseignement).

Nommé capitaine en 1943, il rejoint le Bataillon de Choc à Staoueli, près d'Alger, en octobre, puis la Corse où se trouve le gros du Bataillon. En janvier 1944, il prend le commandement de la 2^e compagnie du 1^{er} bataillon de choc avec lequel il participe au débarquement de l'Île d'Elbe. Il reçoit une blessure par balle au bras gauche le 17 juin 1944. Il participe au débarquement de Provence, à la libération de Toulon (21-24 août) et, après la prise du mont Faron par sa formation d'élite, il est cité à l'ordre de régiment, le 13 septembre 1944. Le 18 octobre 1944, il prend le commandement du 1^{er} bataillon de choc qui entre dans Dijon (11 septembre), combat à Romchamp, dans les Vosges (Novembre 1944) et entre le premier dans Belfort (25 novembre). Il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 9 novembre 1944 et reçoit la Croix de guerre avec palme. En Alsace, il est blessé par éclats d'obus à Melsheim, prend Pforzheim (8 avril), Hofen (12 avril), Hungertasse, Bludenz (5 mai) et reçoit la capitulation des troupes ennemies au col de l'Arlberg (6 mai 1945). Il est nommé chef de bataillon le 25 juin 1945, officier de la Légion d'honneur le 15 août 1945 et cité à l'ordre de l'armée le 28 août.

De retour en Algérie, il conserve un temps le commandement du 1^{er} Choc stationné à Kolea puis il est affecté à l'École des troupes aéroportées (ETAP) à Pau. De 1951 à 1953, il effectue un séjour en Indochine comme commandement de l'école militaire de Dalat et est cité à l'ordre de l'armée le 24 mars 1953. Promu au grade de lieutenant-colonel, en 1954, il est affecté au commandement de l'ETAP puis, en 1956, est chef d'état-major du commandement des troupes aéroportées. Chef de l'état-major opérationnel de l'opération de Suez en novembre 1956, il dirige le parachutage sur Fort-Fouad. Il est cité à l'ordre de la division le 27 avril 1957 (Égypte) et reçoit la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures avec étoile d'argent. Il est alors affecté au cabinet de Jacques Chaban-Delmas, ministre de la Défense nationale.

Colonel commandant du 2^e régiment étranger de parachutistes de 1958 à mai 1960, il mène avec succès des opérations dans le Constantinois, mettant hors de combat des unités rebelles et

saisissant des armes de guerre et des munitions. Il est blessé par balle à l'épaule droite sur la route entre Héliopolis et Guelma, le 30 septembre 1958. Pour son action à la tête de son régiment, il est cité à l'ordre de l'armée le 6 mars 1959, le 21 octobre 1959 et le 29 août 1960. En 1961 il est nommé commandant de la zone Est-saharien et mène avec succès des opérations aux confins de la Tunisie et de la Libye qui lui valent une nouvelle citation, le 20 juin 1963 (Régularisation).

Général de brigade le 1^{er} juin 1962, il est inspecteur de la Légion étrangère. De 1964 à 1967, il est chef de la mission militaire au Laos. Il est ensuite commandant de la 42^e division militaire à Poitiers puis adjoint au général commandant la 4^e région militaire à Bordeaux. Général de division en juin 1969, il est commandant de la 11^e division parachutiste (1969-1971) et de la Force interarmées d'intervention. Mis à la disposition du ministre de la défense, il collabore avec le général Jean Simon, inspecteur général de l'armée de terre. Il est enfin nommé général de corps d'armée en mars 1972 et commandant du 1^{er} corps d'armée à Nancy. Il est placé dans la 2^e section des officiers généraux en juillet 1973.

Le général Lefort a été fait chevalier (9 novembre 1944), officier (15 juillet 1945), commandeur (12 juillet 1956) puis Grand Officier de la Légion d'honneur (12 juillet 1965). Il est Grand-croix de l'Ordre national du Mérite. Il est titulaire de la Croix de guerre 1939-1945, de la Croix de guerre des TOE avec étoile d'argent et de la Croix de la Valeur militaire avec quatre palmes. Parmi d'autres nombreuses décorations françaises et étrangères, il a reçu la *Distinguished Service Cross* (U.S.A) en 1945.



Le général de corps d'armée Jacques Lefort
Collectif du 1^{er} bataillon de choc

Au moment où il quitte son commandement de Nancy pour se retirer à Hyères, le 15 octobre 1973, il est sollicité pour faire partie de l'Académie de Stanislas. Le rapport de candidature est présenté le 7 décembre 1973 par le professeur Alain Larcen qui a pour le général Lefort une grande estime et avec lequel il entretient des relations personnelles. Il est élu associé-correspondant national le 21 décembre 1973 mais sa mort, survenue six mois plus tard, ne lui permettra pas d'y poursuivre des liens.

Jacques Lefort a épousé le 29 août 1938 à Paramé (Ille-et-Vilaine) Camille-Victoire Serrure dont il a un fils, Jacques-Yves Lefort, élève de l'École militaire interarmes de Coëtquidan, (1971-1972), colonel des troupes de marine. Divorcé à Rabat le 4 mars 1944, il s'est remarié à Hyères, le 12 septembre 1945 à Suzanne-Marie-Louise-Blanche Rouquette (1912-2014). Celle-

ci, blessée comme ambulancière en Alsace, titulaire de la Croix de guerre 1939-1945, est commandeur de la Légion d'honneur et Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite.

Le général Lefort est décédé à l'hôpital militaire de Toulon le 6 juin 1974. Ses obsèques sont célébrées en l'église Saint-Louis d'Hyères. À l'Académie de Stanislas, son éloge est prononcé par l'abbé Choux le 21 juin 1974. [Alain Petiot. Janvier 2026]

Archives de l'Académie de Stanislas : dossier du général Jacques Lefort, procès-verbaux de séances, vol. 13, f° 5, 17-18 ; Archives nationales, LH 19800035/1226/41383 ; Collectif du 1^{er} Bataillon de Choc ; *Le Monde* (11 juin 1974).

Citations du général Jacques Lefort

- *Citation à l'ordre de l'armée, 31 août 1940*

« Officier avide d'accomplir une mission d'éclat. Au débarquement de vive force de Bjervick, a relevé des mines placées sur un appontement indispensable à la suite des opérations. Le 13 mai 1940, à la tête de son peloton motocycliste, a poussé une reconnaissance sur la ville d'Oijord à 12 kilomètres et a mis la garnison en fuite. Le 29 mai à Narvik, a relevé toutes les mines dans les tunnels de la voie ferrée. Le 31 mai, a cherché la liaison avec les Polonais à 12 kilomètres et a relevé lui-même quatorze mines qui se trouvaient sur la route. Le 6 juin, a détruit un ouvrage de la voie ferrée avec 1000 kilos d'explosifs qu'il avait récupérés sur les mines allemandes. A eu la face brûlée au cours de ces opérations ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

- *Citation à l'ordre du régiment, 13 septembre 1944 (Prise de Toulon)*

- *Citation à l'ordre de l'armée, nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, 9 novembre 1944*

« Commandant de compagnie d'une flamme et d'une ardeur extraordinaires qu'il a su communiquer à tous ses subordonnés. Au cours du débarquement sur l'île d'Elbe, le 17 juin 1944, parti en tête de sa compagnie pour effectuer des attaques sur les arrières lointains de l'ennemi, a été blessé d'une balle de mitrailleuse au bras au cours de l'attaque du point d'appui de san Mamiliano. Incapable de poursuivre avec sa compagnie, s'est replié en direction des lignes. Au cours de ce mouvement, a fait quinze prisonniers avec la seule aide d'un homme qui l'accompagnait ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme.

- *Citation à l'ordre de l'armée, 16 février 1945*

- *Citation à l'ordre de l'armée et promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur, 15 août 1945*

« Magnifique officier, par son cran et son courage, est resté l'officier aimé de sa troupe. Toujours en avant, par son esprit de décision, son habileté manœuvrière, est devenu au bataillon le chef incontesté qui s'est imposé dès le premier baroud dans les Vosges en novembre 1944.

Le 4 avril 1945, à la tête de son bataillon, pénètre le premier au cœur de la ville de Karlsruhe après avoir brisé les résistances extérieures.

Le 8 avril à Pforzheim, côte à côte avec les commandos de France, atteint les rives de l'Enz après avoir nettoyé la partie nord-est de la ville.

Le 10 avril, est mis à la disposition du GC 4 et est engagé en appui du groupement blindé sous les ordres du colonel Dubreuil.

Le 12 avril, disposant de trois de ses compagnies, d'un peloton de « Sherman », d'un peloton de chars légers, reçoit la mission de déborder les moulins d'Eyach, point principal de la résistance ennemie devant Hofen. Réussit pleinement sa mission en occupant les moulins.

Le 13 avril, malgré la résistance farouche de l'ennemi, enlève les crêtes dominant Hofen, bousculant l'ennemi et surprenant les éléments amis par sa rapide avance.

Le 14 avril 1945, de sa propre initiative, dévale les pentes, occupe Hofen, pousse immédiatement sur Caimbach, qui tombe en fin de journée. Mis à disposition de GC 5, est, le 5 mai, à l'extrême avance du dispositif français en Autriche et enlève Huntergasse.

Le 6 mai, au lever du jour, ses patrouilles d'éclaireurs de montagne plantent leur fanion au col de l'Arlberg ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme

- *Citation à l'ordre de l'armée, 28 août 1945 (1939-1945)*

« Commandant de compagnie de premier plan tant par ses qualités d'audace raisonnée dans la manœuvre que par son ascendant sur ses hommes qu'il entraîne par son courage et sa volonté de vaincre.

S'est particulièrement distingué au cours des combats par la prise de Toulon du 21 au 25 août 1944, où, placé à la tête d'un groupement composé de deux compagnies et d'éléments blindés, il fut chargé de prendre la ville de revers par l'Ouest pour empêcher le décrochage de la garnison.

Après avoir enlevé de haute lutte le carrefour des « routes » toujours à la tête de ses éléments les plus avancés, a poussé hardiment au cœur de la ville obtenant la reddition de l'arsenal de terre.

Contraint de resserrer son dispositif par suite de la supériorité écrasante de l'ennemi, a organisé autour de la place d'Espagne une position défensive où il tint pendant deux jours empêchant toute communication entre deux concentrations ennemies fortes chacune de plus de mille cinq cents hommes.

Le 24 août, est reparti à l'attaque et, progressant rapidement, a atteint la place de la Liberté où s'est effectuée la jonction avec les troupes amis venant de l'est. A ainsi par son audace et sa ténacité, puissamment contribué à la chute de la ville de Toulon, faisant à l'ennemi plus de trois cents morts et cinq cents prisonniers.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme

- *Citation à l'ordre de l'armée, 24 mars 1953 (Indochine)*

- *Élévation à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur, 12 juillet 1956*

- *Citation à l'ordre de la division, 27 avril 1957 (Egypte)*

« Chef d'état-major opérationnel, a pris une large part dans la préparation de l'opération qui nous a permis de nous remparer de Port Saïd / Le 5 novembre 1956, adjoint à bord du deuxième avion PC, malgré les tirs de DCA adverse, a permis d'assurer les liaisons entre les diverses unités au sol et dirigé les interventions de l'aviation d'assaut au profit de nos éléments ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des T.O.E. avec étoile d'argent.

- *Citation à l'ordre de l'armée, 6 mars 1959 (A.F.N.)*

« Officier supérieur de haute valeur qui a fait preuve à la tête d'un régiment étranger parachutiste de remarquables qualités de décision, d'énergie et d'un sens de la manœuvre poussé.

Le 26 avril 1958, hélicoptéré dans les Beni Sbihi (Zone Nord-Constantinois), a encerclé avec rapidité une bande avec laquelle il avait pris contact et l'a détruite méthodiquement, relevant sur le terrain 199 cadavres de rebelles et s'emparant de 71 armes de guerre dont 7 mitrailleuses et fusils-mitrailleurs.

Le 1^{er} mai 1958, engagé dans le djebel Mouadjene, près de Souk-Ahras (Zone Est-Constantinois), a accroché une bande rebelle qui venait de franchir le barrage et lui a infligé des pertes sévères se montant à 54 tués et 43 armes dont 4 mitrailleuses et fusils-mitrailleurs.

De mai à septembre 1958, a poursuivi sans relâche le nettoyage de la région de Guelma, obligeant les petites bandes locales à éclater et leur infligeant des pertes à chaque occasion. A été blessé le 30 septembre au cours d'une embuscade de nuit sur la route de Héliopolis à Guelma ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec palme.

- *Citation à l'ordre de l'armée, 21 octobre 1959 (A.F.N.)*

« Remarquable commandant de régiment de parachutistes qui vient à nouveau de faire la preuve des plus belles qualités de chef. S'est tout particulièrement distingué les 1^{er} et 2 mars 1959 dans la région de Gambetta en menant des assauts répétés et victorieux contre les éléments d'une compagnie rebelle qui avait franchi la frontière. A pris une part déterminante à la destruction totale de l'adversaire qui a laissé entre nos mains 5 mitrailleuses, 3 fusils-mitrailleurs, 1 mortier, 7 canons de fusils-mitrailleurs, 1 poste radio, des munitions et des équipements divers. Le 18 juin 1959, dans la région de Randon, a mis rapidement en place un bouclage particulièrement efficace qui a permis la mise hors de combat d'une forte bande de 24 rebelles et la récupération d'un fusil-mitrailleur, 1 L.R.A.C., 5 pistolets-mitrailleurs, 16 fusils de guerre, 3 pistolets automatiques et de nombreuses munitions. A poursuivi également avec un plein succès la lutte de contre-guérilla menée au cours du printemps et de l'été 1959 dans la région des Beni Mezzeline ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec palme.

- *Citation à l'ordre de l'armée, 29 août 1960 (A.F.N.)*

« Commandant le 2^e Régiment Étranger Parachutiste, a donné maintes preuves de ses qualités de chef de guerre au cours de plusieurs combats dans le Constantinois.

Après avoir obtenu de remarquables résultats dans l'Est-Constantinois, a pris, depuis août 1959, une part importante dans le succès de la 25^e Division Parachutiste au cours des opérations qu'elle a menées dans l'Ouest et le Nord Constantinois : « Rubis » du 5 septembre au 20 octobre 1959 - « Saphir » du 20 au 24 octobre 1959

- « Turquoise » depuis le 1^{er} novembre jusqu'à ce jour. Un magnifique bilan sanctionne la manière audacieuse et énergique avec laquelle il a conduit son régiment au combat ; au cours des opérations mentionnées ci-dessus, plus de 200 rebelles ont été mis hors de combat et plus de 100 armes leur ont été prises dont 50 armes de guerre parmi lesquelles 1 canon de 20, 1 mortier, 2 mitrailleuses et 3 fusils-mitrailleurs ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec palme.

- *Citation à l'ordre du corps d'armée, 20 juin 1963 (Régularisation) (A.F.N.)*

« Commandant de zone de très grande valeur.

A pris le commandement de la Zone Est-Saharienne, le 27 mai 1961, dans des conditions très difficiles.

Par des opérations heureuses, menées dans la région sensible bordant le Constantinois et les frontières tunisiennes et libyennes, s'est imposé d'emblée à l'adversaire.

Le 20 juillet 1961, combinant avec aisance ses moyens terrestres et aériens, par des dispositions judicieuses, a brisé l'attaque tunisienne sur Fort Thiriet, en infligeant à l'agresseur des pertes sensibles.

En moins d'un an, grâce à un sens tactique averti, à sa persévérance et à sa rapidité d'exécution, a obtenu la mise hors d'état de nuire des principaux agents de l'organisation rebelle, permettant aux populations de reprendre confiance dans une sécurité retrouvée ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec étoile de vermeil.

- *Proposition pour l'élévation à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur, 30 novembre 1964*

« A magnifiquement confirmé, dans les campagnes de Suez et en Algérie, ses magnifiques qualités de chef de guerre, et a fait la preuve, dans les postes de réflexion tels que l'état-major ou le Centre des Hautes Études militaires, de ses qualités intellectuelles et de caractère. Représente aujourd'hui l'armée française au Laos avec un relief tout particulier ».